

**HAYAT (Pierre), *La Passion laïque de Ferdinand Buisson***

Paris, Éditions Kimé, 1999, 122 p. (coll. « Philosophie-épistémologie »)

**Pierre Ognier**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/assr/20313>

ISSN : 1777-5825

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 décembre 2000

Pagination : 96-98

ISBN : 2-222-96698-1

ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**

Pierre Ognier, « HAYAT (Pierre), *La Passion laïque de Ferdinand Buisson* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 112 | octobre-décembre 2000, document 112.26, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/20313>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# HAYAT (Pierre), *La Passion laïque de Ferdinand Buisson*

Paris, Éditions Kimé, 1999, 122 p. (coll. « Philosophie-épistémologie »)

Pierre Ognier

---

## RÉFÉRENCE

HAYAT (Pierre), *La Passion laïque de Ferdinand Buisson*, Paris, Éditions Kimé, 1999, 122 p. (coll. « Philosophie-épistémologie »)

- 1 Ce petit livre sur la passion laïque de F. Buisson n'est pas lui-même exempt d'un ton passionné. Dans son avant-propos l'auteur évoque les instituteurs de cette époque que Buisson désignait comme les « propugnateurs de l'idéal laïque », on dirait aujourd'hui les militants de cet idéal. Son livre n'a pas l'intention de magnifier « un passé mythifié » mais il vise « à repenser une idée dans ses contradictions ».
- 2 Le premier chapitre retrace la carrière de F. Buisson. Son titre est suggestif : « missionnaire et fonctionnaire ». Mais Buisson n'a-t-il pas gardé un esprit missionnaire dans ses rôles successifs : grand administrateur, professeur, puis parlementaire ? En tout cas la nécessité où il se trouve de faire vivre sa mère et son frère après la mort brutale de son père n'entame pas ses convictions religieuses. À la fin des années 1850 à Paris, il fréquente la chapelle de la rue Taitbout qui est une petite Église évangéliste doublement indépendante : vis-à-vis de l'État et vis-à-vis de l'Église réformée. Cette Église devient le théâtre de luttes intestines et le jeune diacre Ferdinand Buisson prend le parti de la tendance libérale représentée par le pasteur Coquerel qui est exclu de la chapelle Taitbout. C'est à partir de ce moment, c'est-à-dire très tôt, que Buisson s'engage pour ses idées éthiques et religieuses. Dans une brochure publiée en 1864 il affirme qu'une vraie société religieuse ne doit pas être « une société savante et professante », mais qu'elle se constitue « pour combattre et détruire le mal dans l'homme, pour nous rendre justes, sincères, humbles, bienfaisants, charitables. »

- 3 Après sa licence de lettres brillamment passée en 1862, F. Buisson entreprend une thèse sur Sébastien Castellion, protestant, humaniste et pédagogue du XVI<sup>e</sup> siècle en qui il voit l'initiateur du protestantisme libéral. Admis à l'École Normale Supérieure, il refuse de prêter serment à l'Empereur et se voit contraint de quitter la France. C'est grâce à un autre exilé célèbre, Edgar Quinet, qu'il obtient, à la rentrée de 1866, un poste d'enseignant dans la toute nouvelle Université de Neuchâtel. C'est là qu'il fonde en février 1869 l'*Union du christianisme libéral*, dont P.H. parle sans la citer et qui est une réalisation dont Buisson portait l'idée depuis l'époque de la chapelle Taitbout.
- 4 Le reste de la biographie de Buisson est davantage connu : son retour à Paris dès la proclamation de la République, la fondation d'un orphelinat laïque dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, qui deviendra un peu plus tard celui de Cempuis, dirigé par Paul Robin. Sur sa participation aux activités de la section de la V<sup>e</sup> Internationale, à la mairie des Batignolles, des recherches sont en cours actuellement : s'il a écrit des articles pour le journal de cette organisation, il n'est pas du tout certain qu'il y ait adhéré. En 1872, à peine nommé inspecteur primaire de la Seine par le ministre de l'Instruction publique Jules Simon, il est forcé de démissionner à la suite d'une campagne de presse dirigée contre lui ; mais il conserve au ministère des fonctions plus ou moins officielles : il représente le pays aux Expositions universelles et s'occupe de statistiques. En 1878, il lance chez Hachette l'entreprise du *Dictionnaire de Pédagogie et d'instruction primaire*, un ouvrage monumental qui accompagne chronologiquement le vote et la mise en place des lois instituant l'école publique gratuite et laïque, mais non obligatoire comme l'écrit l'A., l'obligation ne concernant que la seule instruction. C'est la République des républicains qui le nomme à des postes et à des fonctions importantes : Inspecteur général, Directeur de l'Enseignement primaire, professeur de Science de l'Éducation. À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, Buisson poursuit une carrière parlementaire jusqu'en 1924. Libéré de ses fonctions de « pédagogue officiel », il peut alors se livrer à des activités plus militantes que rappelle P.H. En 1927 il reçoit le prix Nobel de la Paix et décède en 1932 à l'âge de 91 ans.
- 5 Dans le chapitre suivant, l'A. pointe et développe un certain nombre de « nœuds laïques ». Le premier c'est l'idée que, dans les années 1880, la laïcité a déjà une assez longue histoire, surtout depuis 1789, mais c'est aussi la conviction qu'elle se poursuit, notamment à travers l'école. C'est donc la laïcité scolaire qui réalise « le 89 de l'enseignement national ». L'école est « le champ de bataille » où se joue l'avenir culturel et politique de la société française. Car le but de l'école républicaine n'est pas seulement de faire de l'enfant un citoyen, mais aussi « un être libre et éclairé ». Autre nœud que la laïcité permet de dénouer. l'opposition entre croyance majoritaire des Français et liberté de conscience ; la seconde est un principe qui doit être affirmé au-delà de toute majorité numérique. Mais au début du XX<sup>e</sup> siècle, la laïcité républicaine se voit questionnée par le nouvel état d'esprit des instituteurs qui émerge à la faveur du syndicalisme. La définition traditionnelle, légaliste et patriotique, se voit contestée par une autre, socialiste et révolutionnaire. Buisson se montre ouvert à ces nouvelles aspirations, mais réaffirme aussi nettement le caractère national de l'école : la République ne l'a pas libérée du gouvernement de l'Église pour lui substituer un autre gouvernement, fût-ce celui des instituteurs syndicalistes.
- 6 Avec le chapitre III, dont le titre est une question, P.H. pénètre au cœur de la pensée laïque de Buisson. Il montre bien l'importance de la référence à Sébastien Castellion, sujet d'une thèse qu'il mettra trente ans à « mûrir » et où il va chercher la source de la

modernité laïque. En effet, avec cet auteur, Buisson veut remettre à jour une autre tradition, religieuse et libérale, du principe de tolérance, que celle, anticléricale, de Voltaire, dominante en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour lui, l'alternative centrale posée par la laïcité n'est pas située entre religion et irréligion, mais bien entre religion autoritaire et religion laïque ou libre-pensée religieuse dont Castellion est un des premiers représentants, sinon le premier.

- 7 Cependant F. Buisson s'aperçoit peu à peu que « sa religion laïque a peu de chance de pénétrer, sans malentendus ni discordes inutiles, la laïcité française ». Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est clair que celle-là s'avère incapable, par le biais de l'école républicaine, d'« irriguer la société française » et de donner à la laïcité une dimension religieuse. Mais la religion laïque restera, dans la vie personnelle de Buisson, à titre de foi, une authentique voie d'accès au divin, grâce à « l'élan de la conscience ». P.H. écrit que, lors de la mise en place de l'école républicaine, Buisson s'est résigné, à la suite de Ferry, « à l'abandon de toute terminologie religieuse dans la laïcité française ». Certes Jules Ferry s'est toujours refusé à inscrire dans la loi une quelconque référence religieuse, mais P. H. n'indique pas que cette référence religieuse est bien présente dans les programmes de l'école primaire. Ainsi Buisson, qui a joué un rôle essentiel dans la rédaction des programmes de morale en 1882, a réussi, dans une moindre mesure, quoi qu'en pense P.H., à institutionnaliser sa conception d'une « laïcité religieuse ». Mais l'évolution des idées, l'hégémonie culturelle croissante des philosophies et des doctrines tirées de la science, scientisme, positivisme puis socialisme, vont avoir raison du projet de F. Buisson, récusé comme l'expression du spiritualisme archaïque. Cependant la laïcité/libre pensée religieuse restera chez lui une conviction intime et continuera à colorer de façon significative les expressions politiques de sa foi laïque.
- 8 Dans son quatrième chapitre, P.H. identifie quelques paradigmes typiques de la pensée laïque de Buisson. Le premier c'est « la raison libératrice ». En effet la rationalité c'est la raison d'être essentielle de l'école laïque et le principe qui détermine l'indépendance intellectuelle de l'instituteur. Celui-ci donne son enseignement ni au nom de l'État, même laïque, ni au nom d'une corporation, mais « au nom de la raison », c'est-à-dire de la vérité rationnelle. Mais pour Buisson la raison, ce n'est pas le rationalisme dogmatique, autre appellation du scientisme. La liberté, « élément structurant de la pensée laïque », s'élève contre toutes les orthodoxies, qu'elles soient religieuses ou scientistes. La solidarité est un autre paradigme, plus tardif, de la pensée laïque de Buisson. Dans la leçon qui ouvre son cours de Science de l'éducation, il présente cette idée comme un correctif du principe opposé et néanmoins nécessaire que constitue l'individualisme. Ultérieurement Buisson ne cessera cependant de mettre en garde contre l'absolutisation de cette idée dans une pseudo-éthique qui à ses yeux risque de réduire à néant la liberté et la responsabilité individuelles. Le troisième paradigme, c'est la neutralité, une notion, rappelle justement P.H., que Jules Ferry préférait à celle de laïcité, trop polémique à son goût. Si celui-ci, dans sa réponse à une interpellation du sénateur De Broglie, le 31 mai 1883, rappelle qu'il a promis la neutralité religieuse, plus précisément confessionnelle, il affirme en revanche haut et fort qu'il n'a pas promis la neutralité philosophique. Cela signifiait à l'évidence la légitimité du spiritualisme, une légitimité qu'il avait d'ailleurs publiquement reconnue à plusieurs reprises en la voyant partagée par l'immense majorité du corps enseignant. Buisson, quant à lui, ne se séparera jamais de cette idée de neutralité qui représente pour lui, remarque très justement P.H., « une garantie contre la tentation de transformer la laïcité en doctrine d'État ».

- 9 Le dernier chapitre du livre est en même temps sa conclusion. Intitulé « Buisson et nous », il tente de tirer un bilan, pour aujourd'hui, de la pensée et de la passion laïques de Buisson. Certes, écrit P.H., « F. Buisson voulait changer la société par l'école ». Projet utopique dont il est lui-même revenu. L'héritage de ce projet, c'est « une surestimation imprudente de l'école ». Certes, mais est-il irréaliste d'attendre de l'école qu'elle socialise la jeunesse ? N'est-ce pas en partie son rôle, n'en déplaise à P.H. lequel pense que cette tâche revient à la famille qui en est certainement incapable toute seule. Quant à l'éducation scolaire aujourd'hui, il la voit coincée entre bureaucratie et corporatisme d'un côté, démocratie et utopie républicaine de l'autre. On est loin du diptyque buissonnien École/République que reliait le principe de laïcité. L'idée d'une « foi laïque » a vieilli et P.H. y voit un double piège : celui d'ériger en modèle une conviction purement intérieure, mais aussi celui d'assimiler la laïcité à une religion civile. En revanche, l'idée de neutralité est toujours actuelle, contrairement à ceux qui la répudient pour démontrer leur combativité laïque. Elle est encore aujourd'hui, et depuis 1905, une condition essentielle de la liberté de pensée et de religion. Pour conclure, P.H. pense que le véritable héritage laissé par Buisson en matière de laïcité réside dans une conception de philosophie politique. La laïcité marque l'avènement d'une autorité et d'un pouvoir politiques libérés de Dieu. Un pouvoir désormais réduit à sa constitution humaine, donc toujours discutable. Depuis F. Buisson, les laïques sont les militants d'une histoire profane.